

par des mots sonores et redondants, parvint à avoir le dessus sur les oursins, et à occuper une seconde fois la position brillante d'un autocrate philosophique. Il promettait toujours à ses sujets crédules de leur révéler la science parfaite ; il ne leur donnait, en réalité, que des définitions de plus en plus incompréhensibles de l'absolu. C'est ainsi qu'il régnait, couvert de gloire, lorsqu'un jour, un aigle venu de loin (Paulus), s'apercevant de la supercherie, arracha au prétendu roi, en séance publique, les dépouilles dont il avait si bien su tirer parti, et convainquit la nation entière des animaux, que le chef qu'elle s'était donné était un animal tout roturier.

Mais nous avons hâte de passer à des choses plus sérieuses, de dire encore quelques mots d'un savant qui, quoiqu'il n'occupe pas de chaire de philosophie, est peut-être, à Heidelberg, l'homme le plus richement doué de l'esprit philosophique, et de jeter avec lui un coup d'œil sur une question dont, chez nous surtout, tous les esprits sont préoccupés en ce moment. Nous voulons parler de Rothe et de sa théorie sur les rapports de l'Eglise avec l'Etat. Un livre qui a excité l'attention générale des théologiens de l'Allemagne, et qui, même sur la rive gauche du Rhin, n'a pas passé inaperçu, mérite, de notre part, une sérieuse considération.

Le but que Rothe s'est proposé en écrivant « ses origines de l'Eglise chrétienne, » c'était de faire voir, en théologien impartial, la nécessité avec laquelle l'épiscopat a dû se développer dans les premiers âges du christianisme. La démonstration de cette nécessité, la mise en relief de toutes les causes qui ont dû amener l'établissement de l'église catholique, pouvait, aux yeux de plusieurs personnes, paraître équivalente à une apologie de cet épiscopat et de cette hiérarchie dont l'église protestante a secoué le joug servile. Pour prévenir ce malentendu, Rothe, aux yeux duquel ce qui a été utile, nécessaire même, dans le passé, ne l'est pas pour cela